

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL

No: 540-11-007057-112

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE L'ARRANGEMENT
DE :

9130-5789 QUÉBEC INC

Compagnie Débitrice

-et-

LE GROUPE SERPONE SYNDIC INC.

Contrôleur suggéré aux fins de
la requête

**RAPPORT INTRODUCTIF PORTANT SUR L'ÉTAT DES AFFAIRES
ET DES FINANCES DE LA COMPAGNIE**

Dans le cadre de la présentation d'une requête pour l'émission d'une ordonnance initiale en vertu des articles 4, 5 et 11 de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, nous vous soumettons un rapport introductif portant sur l'état des affaires et des finances de la débitrice.

Par souci de commodité, le présent rapport est composé des parties suivantes :

- A. Introduction
- B. Sommaire et origine des difficultés financières
- C. Financement et crédits de recherche et développement
- D. État de la situation depuis l'avis d'intention

- E. Résultats financiers
- F. Projections sur l'évolution de l'encaisse
- G. Plan d'arrangement
- H. Conclusion et recommandation

A. INTRODUCTION

9130-5789 Québec Inc., connue sous le nom de *EXEO SYSTEMS*, a été constituée en 2003 en vertu de la partie 1A de la *Loi sur les compagnies* ;

La débitrice développe des systèmes de contrôle d'accès et de sécurité, de la domotique et des produits d'automatisation de bâtiment ;

La débitrice employait entre 15 et 40 employés, jusqu'à ce qu'elle procède en mars dernier à de nombreuses mises à pied ;

La débitrice a développé trois (3) produits à la fine pointe de la technologie soit :

- Le système *Procedo* qui est un système de renforcement intégré de contrôle d'accès, de sécurité et de gestion d'énergie. Ce système n'a pas été commercialisé à ce jour, mais quelques modules ont servi aux fins d'étude de marché ;
- Le système *Perso* qui est un système sans fil qui permet de contrôler à distance via le web ou par téléphone intelligent le système de surveillance vidéo, l'éclairage et le chauffage d'un immeuble. Ce système n'a pas été commercialisé à ce jour ;
- Le système *Distinction* qui rassemble quatre systèmes en un, Sécurité, Domotique, Surveillance vidéo et Contrôle d'énergie. Ce système n'a pas été commercialisé à ce jour.

M. Luc Lemay est le seul administrateur et dirigeant de la débitrice. L'actionnaire principal est 9155-5144 Québec Inc.

B. SOMMAIRE ET ORIGINE DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Les retards et le dépassement des coûts pour la conception, l'homologation et la mise en marché des différents produits ont épuisé le fonds de roulement de la débitrice.

Après avoir investi plus de 20 millions de dollars dans la débitrice et ayant perdu confiance dans l'administration en place, l'investisseur principal a décidé de ne plus investir de sommes d'argent additionnelles dans la compagnie.

Par conséquent, la débitrice s'est retrouvée sans source de financement lui permettant d'assurer la continuité normale de ses opérations, le paiement de ses obligations au fur et à mesure de leurs échéances et plus particulièrement, les versements des salaires à ses employés.

Parallèlement et en accord avec le conseil d'administration, l'investisseur principal a mandaté des consultants externes afin qu'ils analysent la situation financière de la débitrice et qu'ils lui soumettent les recommandations appropriées.

Face à cette situation, la débitrice a dû se prévaloir des dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, de telle sorte que le 29 mars 2011, la débitrice déposait entre les mains du Groupe Serpone Inc., syndic, un avis d'intention de faire une proposition conformément à l'article 50.4 de la loi.

Les délais pour déposer une proposition concordataire expirent le 28 septembre 2011 et la débitrice n'est pas en mesure de formuler une proposition concrète à ses créanciers pour les raisons qui suivent.

C. FINANCEMENT ET CRÉDITS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

La débitrice est actuellement en attente du remboursement de ses crédits pour la recherche et le développement pour l'année fiscale 2010 et qui totalisent environ 1.9 millions de dollars.

De plus, en ce qui concerne l'année fiscale 2011, la débitrice prévoit être en mesure de réclamer environ 1 million de dollars en crédits pour la recherche et le développement.

Le remboursement des crédits de recherche et développement permettra à la débitrice de déposer auprès de ses créanciers un plan d'arrangement avantageux pour ceux-ci.

Dans l'attente, l'investisseur principal continue d'injecter les sommes nécessaires à la survie de la débitrice. À ce jour, plus de 675 000\$ ont été injectés.

D. ÉTAT DE LA SITUATION DEPUIS L'AVIS D'INTENTION

Depuis le dépôt de l'avis d'intention, le syndic a mis en place un mécanisme de surveillance et le syndic est en mesure d'exprimer que, depuis le dépôt de l'avis d'intention de faire une proposition, la valeur de la débitrice s'est améliorée en ce que les gestes concrets ont été posés par la débitrice à savoir :

- a) Afin de minimiser les coûts d'opération, le personnel a été réduit à son strict minimum tout en assurant un esprit de collaboration et d'appartenance;
- b) Le local de la débitrice a été réduit de moitié, réduisant de ce fait le coût du loyer;
- c) Un nouveau réseau téléphonique a été installé et les lignes inutiles désactivées minimisant ainsi les coûts mensuels;
- d) Elle a annulé et remplacé plusieurs lignes DSL par d'autres toutes aussi efficaces, mais à moindre coût;
- e) Elle a rapatrié ses inventaires entreposés chez des tiers afin de réduire les frais inutiles;
- f) Elle a reconfiguré son réseau informatique et maximisé la protection des systèmes comprenant la propriété intellectuelle;
- g) Elle a organisé des visites et des rencontres avec des ressources stratégiques de l'industrie afin de maintenir l'alignement du développement avec les tendances et la demande du marché;
- h) Elle a délégué deux de ses employés pour assister à la convention sur la sécurité internationale qui s'est tenue à Las Vegas, ce qui lui a permis de repositionner ses systèmes *Distinction*, *Perso* et *Procedo*, par rapport au marché;
- i) Elle a dû rebâtir de nouveaux prototypes, compte tenu que les prototypes originaux des systèmes qui étaient en possession de certains employés mis à pied, n'ont jamais pu être récupérés et ce, malgré les efforts déployés;
- j) Elle a rétabli ses liens d'affaires avec certains créanciers et partenaires;
- k) La plateforme du système *Procedo* a été révisée et reconçue pour contenir les fonctionnalités des deux autres systèmes, (*Perso* et *Distinction*);
- l) Il y a eu ajustement final sur le lecteur de carte (SRC-Smart Card Reader) ainsi que sur le bloc d'alimentation PMU afin de passer l'homologation et la certification finale;
- m) Une préproduction des unités nécessaires à l'homologation a été lancée chez Sigma Point à Cornwall et la débitrice est en attente de réception des produits finaux;

E. RÉSULTATS FINANCIERS

Nous joignons en *Annexe A* ci-après, le bilan non vérifié de la débitrice pour l'exercice se terminant au 31 mai 2010.

F. PROJECTIONS SUR L'ÉVOLUTION DE L'ENCAISSE

Nous joignons en *Annexe B*, les projections sur l'évolution de l'encaisse pour la période de 6 semaines se terminant le 7 novembre 2011.

Ces projections ont été établies par la direction de la débitrice avec l'assistance du Groupe Serpone Inc. quant aux hypothèses.

Ces hypothèses ont été établies dans un contexte de continuité de l'exploitation de l'entreprise.

G. PLAN D'ARRANGEMENT

La continuité des opérations de la débitrice permettra :

- De sauver des emplois ;
- De compléter les travaux en cours ;
- L'homologation et la mise en marché des différents produits ;
- Le paiement des sommes dues aux créanciers prioritaires ;
- D'offrir aux créanciers ordinaires un dividende dans le cadre d'un plan d'arrangement.

H. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Considérant ce qui précède, nous considérons qu'il est à l'avantage des créanciers de 9130-5789 Québec Inc. d'autoriser la demande pour l'émission d'une ordonnance en vertu de la LACC.

FAIT À MONTRÉAL, ce 26^{ième} jour de septembre 2011.

Respectueusement soumis.


LE GROUPE SERPONE INC.

9130-5789 QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MAI 2010

BILAN31 MAI 2010
(non vérifié)**ACTIF**

ACTIF À COURT TERME

Débiteurs	\$ 32,229
Stocks	<u>685,521</u>

717,750

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

206,979

CRÉDIT D'IMPÔTS À LA RECHERCHE ET
AU DÉVELOPPEMENT À RECEVOIR2,934,322\$ 3,859,051**PASSIF**

PASSIF À COURT TERME

Découvert bancaire	\$ 688,776
Fournisseurs et charges à payer	1,698,952
Emprunts à demande	<u>95,441</u>

2,483,169

AVANCES DES APPARENTÉS

15,001,09117,484,260**CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS**

Capital-actions 400

Déficit (13,625,609)(13,625,209)\$ 3,859,051

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



 administrateur

DÉFICIT

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2010

(non vérifié)

SOLDE AU DÉBUT

Déjà établi	\$ (8,785,968)
Redressement des crédits d'impôts à l'investissement	<u>996,166</u>
Redressé	(7,789,802)
Perte nette	<u>(5,290,358)</u>
	(13,080,160)
Déficit assumé à la suite de la dissolution de la filiale	<u>(545,449)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>\$ (13,625,609)</u>

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2010

(non vérifié)

Page 4

CHIFFRE D'AFFAIRES	<u>\$ 110,140</u>
COÛT DES PRODUITS VENDUS	
Recherche et développement	2,929,567
Crédit d'impôt à l'investissement	(676,210)
Salaires et avantages sociaux	247,370
Achats	131,348
Radiation des stocks	434,363
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>35,422</u>
	<u>3,101,860</u>
PERTE BRUTE	<u>(2,991,720)</u>
CHARGES D'EXPLOITATION	
Honoraires professionnels	512,539
Salaires et charges sociales	942,163
Publicité et promotion	33,964
Frais de déplacements	85,393
Frais de représentation	56,009
Frais de bureau	123,376
Loyer	69,080
Électricité et chauffage	5,969
Entretien et réparations	20,832
Assurances	21,205
Télécommunications	42,202
Taxes et permis	7,991
Intérêts et frais bancaires	93,142
Intérêts sur les emprunts à demande	5,474
Intérêts sur les avances de la société mère	183,406
Intérêts sur les avances d'un administrateur	22,836
Perte sur change étranger	30,472
Amortissement des immobilisations corporelles	62,447
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	55,138
Perte (recouvrement) sur radiation d'avances	<u>(75,000)</u>
	<u>2,298,638</u>
PERTE NETTE	<u>\$ (5,290,358)</u>

No: 540-11-007057-112

Cour: Supérieure
District de: Laval

DANS L'AFFAIRE DE L'ARRANGEMENT
DE :

9130-5789 QUÉBEC INC.

Requérante

-et-

LE GROUPE SERPONE INC.

Contrôleur

PIÈCE R-4
(en liasse)

Original

Notre dossier no: RB 3986-01 BC 1779

Me Rémi Bastarache

1340, BOUL. DU CURÉ LABELLE
SUITE 201
BLAINVILLE (QUÉBEC) J7C 2P2
Tél.: 450-435-0402
Télex: 450-435-8958


BASTARACHE, AVOCATS
Société en nom collectif